

HEXOPÉE

Créateurs de citoyenneté

NON À LA RÉFORME DES RETRAITES

Le Conseil d'administration d'Hexopée, regroupant les employeurs de l'Éducation populaire, a affirmé son opposition unanime à ce projet de réforme et appelle les pouvoirs publics à explorer d'autres pistes pour pérenniser le système de retraites.

Une réforme précipitée et injuste

Alors que le Gouvernement présente l'allongement de la durée du travail comme étant indispensable pour équilibrer notre système de retraites, notre CA a tenu à réaffirmer que cette réforme est inutile et insiste également sur sa brutalité. Les organisations représentantes des salariés ont manifesté unanimement leur opposition à ce projet, représentant fidèlement les 93% d'actifs qui s'y déclarent opposés selon le dernier baromètre émanant de l'Institut Montaigne.

En complément, le CA rappelle que les régimes sociaux sont fondés sur le paritarisme et ne sauraient être confondus opportunément par le Gouvernement comme relevant de la dépense publique.

Un impact négatif et durable sur les associations et leurs salariés

Le projet fait également peser un risque pour l'ensemble de l'Économie sociale et solidaire, en particulier sur nos structures associatives. Les retraités représentent 42% du volume des bénévoles associatifs selon le dernier panorama « La France bénévole » publié en 2022 par Recherches

& Solidarités et composent une part essentielle de leurs gouvernances en prenant en charge des missions importantes mais aussi des compétences et leur transmission. L'allongement de la durée du travail jusqu'à 64 ans prévu n'apparaît donc ni souhaitable, ni tenable pour les milliers de salariés de nos branches.

Hexopée appelle à travailler sur d'autres pistes pour pérenniser le système de retraites par répartition

Pour maintenir la retraite comme un temps de la vie libéré du salariat et propice à l'exercice d'activités bénéfiques pour toute la société, nous rappelons que l'âge de départ à la retraite peut être maintenu à 62 ans et que d'autres pistes de pérennisation du système par répartition peuvent être explorées :

- ▶ En travaillant sur les créations d'emplois pour les jeunes et le maintien dans l'emploi des séniors ;
- ▶ Par un travail sur les cotisations qui, proportionnelles aux revenus, ont le mérite d'être socialement justes et par de nouvelles recettes contributives ou non contributives ;
- ▶ Par une meilleure progressivité de la CSG.

Nous demandons au Gouvernement de retirer son projet de réforme des retraites et d'ouvrir sans tarder un cycle de négociation avec les organisations représentatives des salariés et des employeurs pour explorer toutes ces pistes permettant de travailler sur le volume et le montant des cotisations retraite.



Didier JACQUEMAIN
Président



David CLUZEAU
Délégué général